



BORDEREAU DE TÉLÉCOPIE

Ville de Notre-Dame-des-Prairies
225, boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 1E7

Date : 22 février 2007

Nb total de pages : 2

Destinataire : CRTC, Ottawa

Télécopieur : 819 994-0218

Expéditeur : Suzie Durand pour
M. Carol Henri
Directeur général

Téléphone : (450) 759-7741
Télécopieur : (450) 759-6255

Réf. : Intervention référant à l'article 7 de l'avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-1, qui porte les numéros de demandes 2006-0508-2 et 2006-0509-0

- Urgent Pour avis Commentaires Réponse Confidentiel
 Pour information Tel que demandé Tel que discuté Originaux par la poste

Téléphone (450) 759-7741 / Télécopie (450) 759-6255

Message

Veillez trouver ci-joint la résolution n° 86-02-2007 du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies appuyant la demande de reconnaissance qui vous a été adressée par Avis de recherche et All Points Bulletin.



VILLE DE
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, tenue le lundi 19 février 2007, à 20h, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents monsieur Alain Larue, maire, et les conseillères et les conseillers suivants :

M^{mes} Denise Cloutier Bergeron, Suzanne Dauphin, Colette R. Desjardins
MM. Serge Landreville, Pierre Lambert, Jean-Luc Aubin

Avis de recherche TV – appui

Résolution n° 86-02-2007

ATTENDU QUE Avis de recherche et All Points Bulletin a déposé devant le CRTC une demande de reconnaissance du statut de chaînes servant l'intérêt public national;

ATTENDU QUE la Ville de Notre-Dame-des-Prairies juge important que soient maintenus les services offerts par Avis de recherche et All Points Bulletin puisqu'ils constituent des outils efficaces pour tous les groupes préoccupés de sécurité publique et de prévention;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame la conseillère Denise Cloutier Bergeron, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Lambert et résolu :

QUE la Ville de Notre-Dame-des-Prairies appui la demande faite par Avis de recherche et All Points Bulletin devant le CRTC pour les services de télévision spécialisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ